

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 10 juin 2019 à 19 h 08, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent et Paul M. Normand formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

Le conseiller M. Paul Dumoulin.

Sont également présents :

Le directeur général par intérim M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

19-06-529 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 10 juin 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-19-R1605.12 / Assurance chantier – Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration
3. Période de questions
4. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

19-06-530 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-19-R1605.12 / Assurance chantier – Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration

CONSIDÉRANT que le contrat de l'assurance chantier de la station d'épuration adjudgé à la suite de l'appel d'offres public n° 401-110-14-29 a pris fin le 30 avril 2019, sans possibilité de renouvellement;

CONSIDÉRANT la résolution 19-04-372 prévoyant une prolongation temporaire pour la période du 1^{er} mai 2019 au 14 juin 2019 inclusivement afin de permettre de lancer un appel d'offres public pour la période débutant le 15 juin 2019;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public n° 401-110-19-R1605.12, une seule soumission a été reçue;

CONSIDÉRANT que ladite soumission est conforme aux termes des documents d'appel d'offres, mais irrégulièrement déposée puisque le soumissionnaire s'est procuré lesdits documents de façon indirecte par le biais d'une personne morale liée ayant sa place d'affaires à la même adresse;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence d'un autre soumissionnaire, il y a lieu passer outre à cette irrégularité;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir, sans interruption, une couverture d'assurance continue des installations de la station d'épuration;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par Renaud assurances et gestion de risques inc., 2828, boulevard Laurier, bureau 1325, Québec (Québec), G1V 0B9, pour l'assurance chantier – Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration, et ce, pour un montant de 244 067,20 \$, excluant les taxes applicables, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres n° 401-110-19-R1605.12;

QUE le contrat soit adjudgé pour la période du 15 juin 2019 au 31 janvier 2020, avec une possibilité de renouvellement pour une période additionnelle de 12 mois;

QUE le greffier et le trésorier soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à l'assurance chantier – Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

19-06-531 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

19-06-532 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 09 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier